



Éditorial

Deux mois après les élections et cinquante jours après la désignation du maire, des adjoints et l'attribution de leurs missions respectives à chacun des membres du Conseil municipal qui constituent la nouvelle équipe, je suis heureux de vous adresser cette lettre, la première de la mandature.

Nous nous sommes engagés à vous tenir informés régulièrement et à gérer notre commune en toute transparence.

3 semaines après son installation, la municipalité a dû préparer et voter le budget de l'exercice 2014.

Globalement, ce budget (*consultable en mairie*), qui traduit la bonne santé financière de la commune, avec peu d'engagements et une maîtrise des charges générales et de personnel, est un budget de transition.

Il appelle 2 observations principales (*voir pour le détail la page suivante*) :

- les recettes accusent une nette diminution par rapport à 2013. Le produit attendu de la micro centrale est en baisse de 100.000 € et celui des ventes de coupes de bois de 60.000 €
- une somme de 130.000 € est inscrite pour couvrir les déficits cumulés des remontées mécaniques en 2012 et 2013.

De nombreux programmes d'investissements non réalisés sont reportés parfois depuis plusieurs années. Un toilettage s'impose qui sera proposé lors du vote du budget supplémentaire qui permettra de concentrer nos efforts sur la rénovation de notre patrimoine bâti et la fiabilisation de notre alimentation en eau potable.

Outre l'extension de la salle polyvalente imposée par l'aménagement des rythmes scolaires, deux projets d'importance déjà engagés seront menés à terme dans les mois à venir :

- la construction du bâtiment d'accueil pour le ski de fond qui devra également soutenir d'autres activités sportives ou de loisirs ;
- l'extension du cimetière et la création d'un columbarium.

Pour le bâtiment d'accueil ski de fond, après un premier appel d'offres infructueux, une nouvelle consultation a été lancée. Le coût prévisible de ce projet déjà ancien subventionné dans le cadre d'un

programme global porté par la Communauté de communes, dépasse largement les évaluations à partir desquelles le plan de financement initial a été monté.

Régulièrement évoquée depuis 1993, l'extension du cimetière qui comportera également la création d'un columbarium peut être entreprise puisque le terrain a été acquis en fin d'année par la commune. Le coût de cette opération est estimé à 200.000 €. Il sera très largement financé sur les fonds propres de la commune et l'emprunt. Il permettra le maintien du mode actuel d'inhumation en pleine terre et sans monument funéraire mais avec une rotation beaucoup plus longue que le rythme actuel qui est de l'ordre de 40 ans.

Pour associer toute la population à l'entretien de ces lieux de recueillement et de mémoire, je propose qu'une journée de « corvée » (*nettoyage des allées, des tombes en désuétude...*) soit organisée chaque année. Ce sera tout à la fois une manifestation du respect que nous devons aux défunts qui y reposent depuis des siècles et aussi un moment de partage et de convivialité.

Dans un contexte difficile et malgré une réduction des prévisions de dépenses par rapport à l'année précédente, un effort particulier sera fait pour améliorer la qualité de vie des habitants et l'accueil des touristes. Chacun de nous est coresponsable de notre cadre de vie : propreté du village, des chemins, des sentiers, de l'espace naturel qui nous entoure etc... L'effort que la commune va faire dès cet été pour le fleurissement doit être amplifié par les habitants et mis en valeur par un souci permanent de rangement et de propreté autour des maisons, dans les jardins, les réserves de bois, les tas de fumier....

C'est ensemble et seulement ensemble que nous parviendrons à faire de Ceillac un lieu de vie et de repos justement apprécié.

Dans la prochaine lettre je vous ferai part des grandes orientations pour l'avenir des instances de coopération intercommunales (*Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, Parc Naturel Régional*) où la commune de Ceillac entend prendre toute sa place.

Je peux assurer toutes et tous de l'engagement total des conseillers municipaux pour relever le challenge que vous avez largement approuvé : Mieux vivre ensemble à Ceillac.

Christian Grossan

LE BUDGET

Le conseil municipal de Ceillac a adopté à l'unanimité le budget 2014, le compte administratif ayant déjà été validé par l'ancien conseil municipal en mars.

Le budget communal

Il a été voté à l'équilibre, comme le veut la loi, avec, en fonctionnement comme en investissement, un montant de 1.200.000 €

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement représentées par les 4 impôts locaux (342.000 €), les dotations de l'État (365.000 €), le résultat de la microcentrale (50.000 €), le report des excédents antérieurs (305.000 €) et la location des biens communaux.

Les dépenses, elles, comprennent les charges générales (*déneigement, entretien de la voirie, des bâtiments, de l'éclairage public, des véhicules et des matériels... pour un total de 495.000 €*), les charges de personnel (279.000 €), les intérêts d'emprunt (22.000 €), le coût des navettes (60.000 €), les déficits 2012 et 2013 de la régie (130.000 €), le virement à la section d'investissement (22.000 €) et une dotation aux amortissements (76.000 €).

Si les charges de personnel sont à peu près

Les budgets annexes

Camping municipal

Le budget de fonctionnement (59.000 €), régulièrement en excédent, permet d'abonder la section d'investissement (107.000 €) à hauteur de 10.000 € supplémentaires pour cette année, ce qui porte à environ 100.000 € le cumul des excédents qui pourront être consacrés à l'amélioration des équipements. Des travaux seront engagés à l'automne afin de maintenir à un niveau satisfaisant la qualité d'accueil et les services.

V.V.F.

Un emprunt de 180.000 € va être contracté par la commune pour la réfection du toit (*coût : 230.000 €, avec une subvention de la Région de 112.000 €*). A cette réfection, s'ajouteront des travaux de mise en conformité (80.000 €). Si les annuités de l'emprunt seront réglées par la commune, V.V.F. en remboursera, comme pour les opérations précédentes, la totalité par le paiement d'un loyer correspondant. Il en sera de même pour les travaux de mise en conformité. C'est donc un budget transparent pour la commune.

Taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2014, pour ne pas accroître la pression fiscale dans une période difficile pour les ménages.

constantes, les charges générales sont resserrées avec une baisse d'environ 10% par rapport au budget primitif de 2013. On notera que les déficits de la régie, supportés à 90% par les communes du Queyras, prennent une part conséquente du budget communal.

En dépenses d'investissement, si l'on excepte les restes à réaliser (223.000 €) qui seront épurés pour beaucoup cette année, les principales opérations concernent la réalisation du bâtiment d'accueil du ski de fond (450.000 € avec une subvention de 294.000 €), l'extension du cimetière (200.000 €), l'extension de la salle polyvalente nécessitée par l'aménagement des rythmes scolaires (60.000 €), le remboursement du capital des emprunts (41.000 €).

Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement des subventions du Conseil Général, de la Région et de l'Etat ainsi que des excédents antérieurs reportés et du recours à l'emprunt.

EAU

Le budget de fonctionnement (380.000 €) est essentiellement consacré à la réfection des réseaux. Conformément à la loi, les dépenses sont couvertes par le produit des redevances payées par les usagers. Outre la poursuite de la recherche de fuites, il est désormais impératif de remplacer la conduite d'alimentation entre le Mélézet et les réservoirs et de compléter, par un nouvel aménagement (*à l'Adoux, au Clôt des Oiseaux ou par un forage*), la ressource en eau de la commune. Il est à craindre que la dépense soit très élevée et que les subventions publiques soient réduites.

MICROCENTRALE

La baisse du prix d'achat de l'électricité produite (*vendue à Enercoop pour 4 à 6 cent/kWh produit*) et les aléas climatiques qui ne permettent pas d'augurer de la puissance cumulée produite explique la baisse des recettes inscrites pour 2014 (50.000 €).

HOMMAGE À CLAUDE FOURNIER

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, Christian Grossan a proposé, qu'à l'occasion de la prochaine édition de la fête annuelle des pompiers, le 21 juin, un hommage soit rendu à Claude Fournier

(agent communal et pompier durant 25 ans), décédé il y a 10 ans. En accord avec son épouse et ses enfants, la salle de réunion du centre de secours portera désormais son nom.

ESPACE ASSOCIATIONS

Les Abeilles à l'école : Des services devenus indispensables.

Initiée par Hélène Gauthier, Jeanne et Marie Cargemel en 2007, l'association « Les Abeilles à l'École » avait pour but de proposer en saison un service de restauration scolaire et un mode garde pour les enfants non scolarisés, afin d'épauler les parents dans les moments de forte fréquentation touristique.

Au fil du temps, ces services ont été élargis dans la durée de fonctionnement. L'accueil en garderie (5 et 10 enfants gardés par saison) est passé à plein temps, été comme hiver, et la cantine a ouvert ses portes tout au long de l'année scolaire (2 000 repas servis chaque année). Ceci a permis, entre autres, à plusieurs mamans de trouver un travail à l'année.

L'Amicale des pompiers : Une équipe solide qui pourrait être renforcée.

Le centre de secours de Ceillac compte 12 pompiers volontaires, dont 4 femmes, avec l'intégration récente de Céline Carle et de Jean-Marie Brard qui sont en cours de formation. En 2013, ils ont été mobilisés à 49 reprises pour essentiellement du secours à victimes (25) et des incendies (15), les 3/4 des interventions concernant Ceillac. A ces interventions, il faut ajouter une cinquantaine d'heures annuelles pour la formation continue et les recyclages, ce qui permet d'avoir en permanence sur Ceillac une équipe pleinement opérationnelle.

Le centre dispose de 3 véhicules, un dédié aux

Les municipalités successives ont compris l'importance de cette action et participent largement au fonctionnement grâce à une subvention pour le partenariat de garderie avec le centre de vacances V.V.F. et une mise à disposition de locaux et de personnels pour la cantine. La vente de crêpes, de gâteaux et maintenant de barbes à papa assure un petit revenu à l'association pour offrir un spectacle de Noël aux enfants de Ceillac ainsi que d'autres sorties culturelles.

Le bureau est composé de 3 personnes élues par principe pour 3 ans, afin que chacun puisse s'y investir et apporter sa griffe.

feux de forêt, un véhicule tout terrain polyvalent et un véhicule de protection équipé en matériel divers.



Si les effectifs sont à peu près stables, ils se situent à un niveau plancher pour pouvoir assurer les nombreuses missions dévolues aux hommes du feu, d'où l'appel régulier pour recruter des volontaires.

Comme chaque année, les pompiers de Ceillac inviteront les Ceillaquins à venir fêter la Sainte-Barbe, le 21 juin, au centre de secours.

Les Amis de Ceillac : Maurice Maillard expose cet été.

Les Ceillaquins et les nombreux amis de notre beau village retrouveront avec plaisir cet été dans l'église Sainte-Cécile un artiste qui est leur devenu, d'une certaine manière, familier : depuis plus de dix ans, en effet, il participe directement ou indirectement à la vie artistique estivale. C'est lui, par exemple, qui a mis en scène l'an dernier la belle exposition sur les *Chemins de Croix*.

Mais surtout, depuis ces étés et ces hivers passés ici, les vallées, les monts, l'eau, les nuages de Ceillac sont devenus pour lui une source constante d'inspiration. Ce grand marcheur, vif et patient, sait voir bien des choses que nous ne découvririons pas

sans lui...

Par la gravure, le dessin ou la peinture, en utilisation les possibilités du crayon, du lavis, de l'eau forte, du lavis d'acide, de l'acrylique ou du «fusain-velours», il nous restituera cet été dix ans de découvertes, de visions et de moments privilégiés.

C'est précisément dans ce but que les Amis de Ceillac lui ont offert et à lui seul l'espace de Sainte-Cécile entre le 18 juillet et le 24 août 2011.

Bienvenue donc à Maurice Maillard !



Ski-Club : De bons résultats pour la saison 2013-2014.



Partie intégrante du ski-club Queyras, subventionné par la Communauté de Communes, et soutenu par la commune, la section de Ceillac fonctionne avec une certaine autonomie, tant financière qu'organisationnelle. Elle est le seul club sportif de la commune.

Le Ski Club a pour but de donner le plaisir et le goût de skier et, le cas échéant, d'amener les jeunes à un niveau de compétition qui leur permettra d'atteindre le statut de haut niveau ou du niveau demandé pour le diplôme d'état. Et cela à moindre coût : cotisation réduite (200 € pour un coût réel de 1100 €) et fourniture de matériel (skis et combinaison).

La section compte 39 licenciés (de 6 à 19 ans), la plupart pratiquant le ski alpin depuis le départ de l'ancien entraîneur de ski nordique. Nous gardons cependant un petit groupe de ski loisir nordique qui, s'il devait s'étoffer, pourrait comporter un groupe compétition.

Pour l'année 2013/2014, le résultat des compétitions a été très satisfaisant. :

Chez les petits : 1^{ère} place pour Jean Favier au circuit King jouet et belles 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} places pour Noah Fournier, Nathan Beauvallet, Méyline Fournier, Louka Brun, Mathilde Favier, Cyril et Aurélie Richard.

Comité des Fêtes : Une mission essentielle.



Le Comité des Fêtes est composé de bénévoles dont il ne peut se passer, c'est pourquoi il est toujours activement à la recherche de bonnes volontés pouvant donner un peu de leur temps, ne serait-ce que ponctuellement. Le bureau est composé de Christine HERBIET, secrétaire, Arlène BUZET, trésorière, et Audrey FOURNIER, présidente.

L'association a pour objectif de proposer différentes animations et activités, essentiellement, sur les deux saisons, hiver et été, afin d'accueillir et de divertir au mieux les touristes et les habitants de Ceillac. Le programme comporte des temps forts, des fêtes traditionnelles, qui font le charme et l'identité du village, ainsi que des initiatives désormais bien instituées comme le Festival.

Le comité vit essentiellement grâce à des

Pour les jeunes : Angèle Favier et Elodie Richard terminent 31 et 30^{ème} circuit régional coupe d'argent U12, elles maintiennent leur place en classe sportive pour l'année prochaine.



Chez les plus grands : Marine Claude et Charline Grossan terminent respectivement 3^{ème} et 6^{ème} du classement général circuit ESF des Alpes du Sud.

De bons résultats également quant à l'obtention des différentes épreuves du DE :

- Marine Claude : cycle préparatoire du Diplôme d'État de ski alpin ;
- Dorian Grossan : eurotest du D.E. ski alpin ;
- Charline Grossan : unité de formation traçage du D.E. ski alpin ;
- Pierre Gauthier : eurotest et 1^{ère} partie du 1^{er} cycle du D.E. de ski nordique.

Tant que nos finances le permettront, nous nous engageons à continuer dans cette optique et de donner le meilleur afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de Ceillac de pratiquer le ski, alpin ou nordique, pour leur plaisir et/ou pour obtenir leur diplôme d'état.

subventions octroyées par la mairie de Ceillac. Il bénéficie aussi d'une aide de la région et de quelques aides ponctuelles sur des événements précis.

Si l'hiver 2014 s'est, dans l'ensemble, bien déroulé, nous avons cependant constaté une forte baisse de fréquentation sur les activités et animations du soir. Concernant l'animation de Noël, beaucoup de visiteurs ont souhaité une arrivée du Père Noël plus traditionnelle. Au niveau budget, le fait d'avoir moins organisé de spectacles pour les enfants a permis de réduire les dépenses.

L'été promet d'être des plus sympathiques avec beaucoup d'animations différentes qui plairont à toutes les générations. Hormis les traditionnelles animations régulières (musicales du jeudi, visites guidées, scrabble, pots d'accueil...), le programme sera marqué comme chaque année par des événements importants : le pèlerinage de Sainte-Anne, le Festival, la Saint-Barthélémy, l'Alt fromage...

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE

Christian GROSSAN Maire

Christophe BEAUVALLET ~ 3^{ème} Adjoint

- > Développement et diversification des activités touristiques et de loisirs

Michel CHAVROT ~ 1^{er} Adjoint

- > Mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.
- > Information et communication ~ TIC.
- > Vie associative locale.

Émile CHABRAND ~ Conseiller

- > Définition et mise en œuvre d'un plan de valorisation du village ainsi que du patrimoine bâti et foncier de la commune.

Jeannot MEISSIMILLY ~ Conseiller

- > Sentiers de randonnée, chasse, pêche.
- > Suivi des projets d'extension du cimetière et rénovation du monument aux morts.

Jeanne FAVIER ~ 2^{ème} Adjoint

- > Administration générale de la commune.
- > Développement économique.
- > Vie scolaire.

Marie-Françoise REYNAUD ~ Conseiller

- > Gestion du patrimoine communal (*V.V.F., baux, camping...*).
- > Suivi des actes d'urbanisme et des affaires foncières.

Alexandre MARCHIS ~ Conseiller

- > Voirie, réseaux (*eau potable, éclairage public...*).
- > Logistique, moyens matériels.
- > Zone artisanale de la Viste.

Célestin FOURNIER ~ Conseiller

- > Agriculture, forêts.
- > Énergies renouvelables.
- > Mobilisation des ressources locales.

Bruno EYMARD ~ Conseiller

- > Requalification des hébergements touristiques.
- > Adaptation des équipements de sports d'hiver (*alpin et fond*) dont la commune a la charge (*accueil, stationnement...*).

André BLÈS ~ Conseiller

- > Manifestations, en particulier culturelles.
- > Événementiel.
- > Relation avec les associations extérieures.

Le maire et les adjoints constituent le « bureau » du Conseil Municipal ; ils sont les exécutants des décisions prises en commun.

Les conseillers référents sont les interlocuteurs privilégiés de la population dans leur domaine. Ils animent les réflexions, les échanges et sont une force de proposition, comme le sont le maire et ses adjoints.

Il n'y a pas de relation hiérarchique au sein du Conseil Municipal. Chacun communique et échange avec tout le monde, personne n'est propriétaire d'une compétence.

